



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

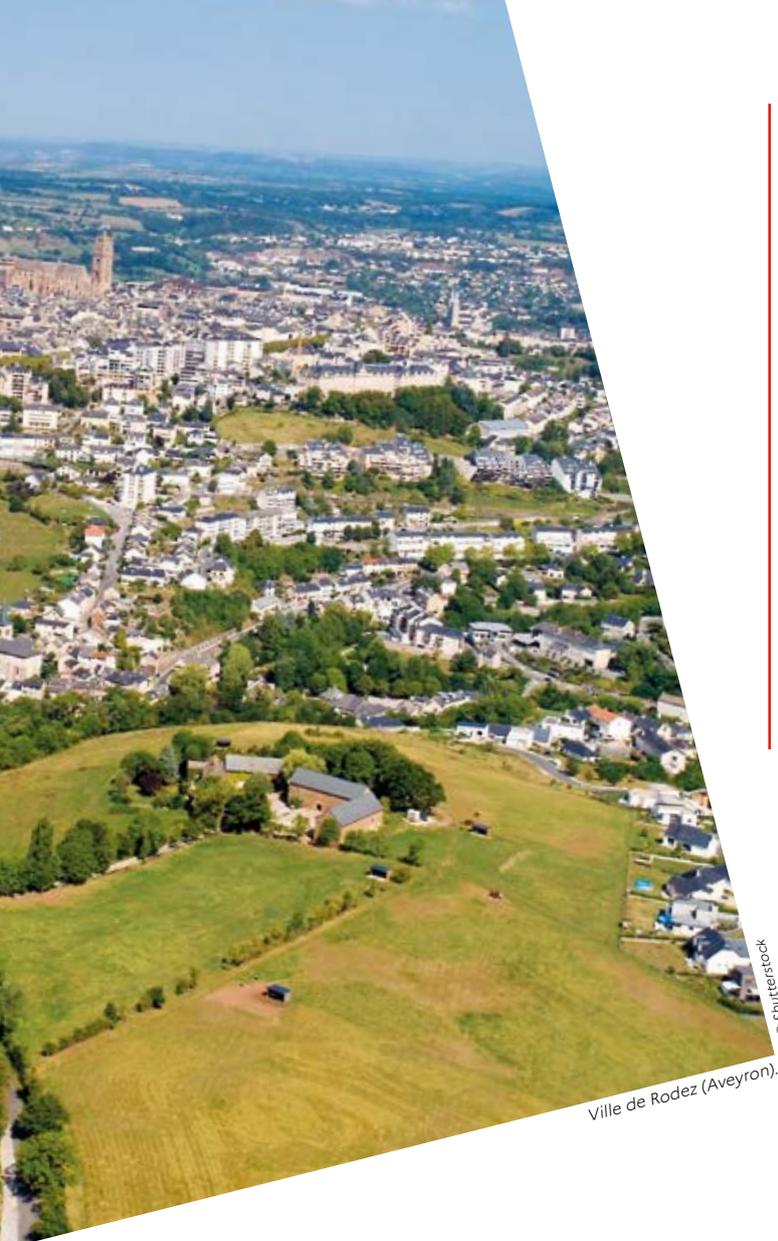


ILS L'ONT FAIT

Bilan des dispositifs

de l'ADEME Occitanie pour l'accélération
de la transition écologique de l'économie

SOMMAIRE



Introduction et édit	page 03
La décarbonation de l'industrie	page 04
Le développement de la filière de production des combustibles solides de récupération	page 05
Le recyclage des plastiques	page 06
Le développement de l'hydrogène bas carbone	page 08
L'écoconception	page 09
Le développement de solutions innovantes par les entreprises	page 09
Les PME engagées dans la transition écologique	page 10
Le tourisme durable	page 11
La généralisation du tri à la source des biodéchets	page 12
Le réemploi, réparation, réutilisation et la lutte contre les invendus	page 13
La modernisation des centres de tri	page 13
La dépollution et la reconversion des friches	page 14
Le diagnostic carbone des exploitations agricoles	page 14
L'ADEME en bref	page 15

© Shutterstock

Ville de Rodez (Aveyron).

Ce document est édité par l'ADEME Occitanie

ADEME Occitanie

97 rue Saint-Roch - CS 87730
31077 TOULOUSE cedex 4

Coordination technique : Lyse Longueville

Rédacteurs : Gérard Bardou, Christelle Bedes, Perrine Colomer-Régis, Océane Girardot, Florence Huc, Lyse Longueville, Samuel Puygrenier, Véronique Tatry, Pierre Vignaud. Avec la contribution des lauréats.

Création graphique : Agiteo

Impression : Imprimé en France - Exaprint Occitanie certification PEFC, Iso 14001, Imprim'vert. Imprimé sur papier recyclé.

Brochure réf. 012149

Mai 2023- 200 exemplaires

Dépôt légal : ©ADEME Editions, Mai 2023

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ensemble, accélérons la transition écologique

Face aux conséquences de la crise sanitaire, l'Etat a lancé en septembre 2020 un Plan de relance afin de réussir la refondation économique, sociale et écologique du pays. Dans ce contexte, l'ADEME, opérateur de la transition écologique, s'est vue confier une enveloppe de près de 2 milliards d'euros sur la période 2020 à 2022.

Deux ans après, l'ADEME Occitanie a relevé le défi avec succès en soutenant économiquement les initiatives environnementales des entreprises, des collectivités et des associations sur 8 thématiques et grâce à 25 dispositifs d'accompagnement. Les équipes de l'ADEME Occitanie se sont mobilisées autour de deux objectifs : mettre rapidement en place les mesures et contribuer à leur ancrage territorial.

En 2022, France 2030 - le plan d'investissement pour préparer la France de demain - a succédé à ce plan de relance.

ÉDITO



En Occitanie, nous nous réjouissons d'un bilan très favorable, illustré dans le présent document par différents focus thématiques.

Ce bilan témoigne du dynamisme et de l'engagement des acteurs de notre territoire dans la transition écologique. Il est aussi l'occasion de remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels et économiques pour leur mobilisation et l'accompagnement des porteurs de projets, à nos côtés. Ensemble, continuons à renforcer cette dynamique, grâce notamment à France 2030, le nouveau plan national d'investissement.

En investissant massivement dans les filières d'avenir, ce plan est indispensable à la poursuite de la transformation de notre économie et à la construction de sa soutenabilité écologique, dans une logique de justice sociale.

Céline VACHEY, Directrice régionale de l'ADEME Occitanie

488

projets soutenus
sur les 13 départements d'Occitanie

95,3 M€

de subventions attribuées
pour réaliser plus de

399 M€

d'investissements

6

chargés de mission recrutés
pour renforcer l'équipe régionale

Le Plan de relance porte principalement sur les thématiques suivantes :

- La décarbonation de l'industrie
- Le déploiement de l'hydrogène renouvelable bas carbone
- Le recyclage des plastiques et l'économie circulaire
- La dépollution pour la reconversion des friches
- Les démarches écologiques des TPE-PME
- Le tourisme durable
- Le diagnostic carbone des exploitations agricoles

LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Le fonds « décarbonation de l'industrie » a bénéficié d'un budget de 1,2 Md€ entre 2020 et 2022.

Il s'est articulé en deux volets :

- La « décarbonation des procédés et des utilités », c'est à dire l'amélioration de l'efficacité énergétique, la modification du mix énergétique, le recours à des intrants « matière » alternatifs ou toute autre opération de réduction des émissions de gaz à effet de serre (autre que le CO₂),
- La « chaleur Bas Carbone », soit les installations de production de chaleur à partir de biomasse.

Ce fonds « décarbonation de l'industrie » a permis de développer les technologies les plus innovantes et matures dans les secteurs industriels les plus émetteurs.

Tous les secteurs d'activité ont été représentés lors des appels à projets lancés par l'ADEME. En Occitanie, les principaux secteurs d'activité sont la métallurgie, la cimenterie et le secteur pharmaceutique.



Mise en forme à chaud de disques agricoles.

© Forges de Niaux



Focus sur un lauréat

Les Forges de Niaux à Pamiers (09)

Dans le cadre du projet de construction de sa nouvelle usine, cette entreprise de fabrication de disques agricoles s'était fixée comme objectifs de diminuer son empreinte environnementale, d'améliorer sa compétitivité et la pérennité de l'activité.

L'innovation principale a porté sur le changement de technologie pour la mise en forme à chaud des disques agricoles et le traitement thermique de l'acier : à savoir le remplacement du brûlage de gaz GNL par la technologie de chauffage par induction.

Investissement total : 13,3 M€

Aide ADEME : 2,7 M€

Chiffres clés



VOLET DÉCARBONATION DES PROCÉDÉS ET DES UTILITÉS

5
lauréats

116,4 M€
d'investissements

22,4 M€
d'aides ADEME



Aménagements intérieurs de la nouvelle usine des Forges de Niaux.

© Forges de Niaux



Cette innovation a également exigé la robotisation des installations, nécessaire à l'utilisation de ce type de fours. Les Forges de Niaux ont réalisé, grâce au soutien financier de l'ADEME, un projet abouti, cohérent, ambitieux et vertueux qui allie transition écologique et intégration numérique (-51,7 % d'émissions de gaz à effet de serre par an et environ 6 756 MWh d'énergie primaire consommée annuellement en moins à iso production).

Laurent PINEDA, General Manager CEO

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DE PRODUCTION DES COMBUSTIBLES SOLIDES DE RÉCUPÉRATION

Cet appel à projet lancé dans le cadre du Fonds Economie Circulaire et renforcé par le Plan de relance a permis aux projets sélectionnés de structurer une filière de valorisation des déchets non recyclables, dans une logique de substitution aux énergies fossiles et de réduction de l'enfouissement.



Chiffres clés

4
projets lauréats

103,2 M€
d'investissements

33,1 M€
d'aides ADEME

Focus sur un lauréat

La société familiale Gélamines Weishardt, basée à Graulhet (81), produit une large gamme de gélamines traditionnelles, destinées à des applications pharmaceutiques, alimentaires ou techniques. Le process industriel est aujourd'hui alimenté par des générateurs gaz pour fournir une vapeur à 390 °C et 32 bar. Gélamines Weishardt a confié à ENGIE Energie Services la réalisation, le financement et l'exploitation d'une nouvelle unité de production d'énergie vapeur utilisant des Combustibles Solides de Récupération (CSR). Ce projet permettra de substituer 88% des consommations de gaz par environ 39 000 Tonnes/an de CSR, issus de plusieurs gisements locaux. Ce projet s'inscrit dans une logique de décarbonation et de cohérence territoriale écologique et industrielle.

Investissement total : 41,4 M€

Aide ADEME : 8,9 M€

Aide Région Occitanie : 1 M€



© Weishardt



La vapeur nécessaire à notre process est un élément clef de notre production. Pour le renouvellement de nos équipements vapeur, nous avons exploré, avec l'expertise d'ENGIE Solutions, plusieurs alternatives à l'usage du gaz. Nous avons choisi cette solution pour les principaux avantages suivants :

- . Une énergie durable, compétitive et décorrélée des aléas des marchés gaz ;**
- . Un ancrage territorial, une solution de valorisation CSR locale ;**
- . Une mise à niveau de nos moyens de production vapeur avec une technologie performante.**

Les aides de l'ADEME et de la Région ont été déterminantes, l'investissement représentant 20 fois celui d'une chaudière à gaz.

Pol JOHO, PDG du groupe Weishardt

LE RECYCLAGE DES PLASTIQUES



REMPACEMENT DU PLASTIQUE VIERGE PAR DU PLASTIQUE RECYCLÉ

Dans le cadre du Plan de relance, l'ADEME a lancé la troisième édition de l'**Appel à projet ORPLAST – Objectif Recyclage PLASTiques**. Ce dernier a eu pour objectif de soutenir financièrement l'intégration de matières premières de recyclage (MPR) dans la fabrication de nouveaux produits par les entreprises utilisatrices de matières plastiques (plasturgistes ou transformateurs).

2 types de projets ont été soutenus :

- ceux pour une utilisation de matières plastiques recyclées en complément ou en substitution de plastique vierge ;
- ceux pour la pérennisation d'intégration de matières plastiques recyclées par les entreprises (adaptation de la chaîne de production, etc.).

Ce dispositif a permis d'accélérer le développement d'un modèle de production et de consommation circulaire, avec pour objectifs de limiter la production de déchets et de préserver les ressources naturelles.

Focus sur un lauréat



Créée en 1987, **Rivulis Irrigation** est une société implantée à Lespinasse (31) qui fabrique des gaines souples d'irrigation en polyéthylène. Depuis 2017, elle incorpore des matières premières recyclées (MPR) sur l'une de ses lignes de production grâce à des extrudeuses monocouches. Cette technologie limite fortement l'incorporation de MPR et peut entraîner des problèmes liés à la qualité ou à l'aspect du produit.

Grâce au Plan de relance, l'entreprise a souhaité investir et valider une technologie dite « multicouches », permettant de répondre aux spécificités techniques des produits, tout en utilisant plus de MPR dans la production et sans compromettre la qualité des gaines. Cette technologie devrait permettre à terme de tripler l'utilisation de matières recyclées en 2023.

Investissement total 4,1 M€

Aide ADEME 1,1 M€

Chiffres clés



14

projets lauréats

16,5 M€

d'investissements

4,2 M€

d'aides

Incorporation de **7 700** tonnes/an de MPR en substitution du plastique vierge



La mise en place de cette ligne de fabrication a permis d'augmenter fortement la proportion d'utilisation de matières recyclées, sans baisser la qualité de nos produits. L'aide de l'ADEME à la réalisation de cet investissement permet de pérenniser, en France, le site de Lespinasse et d'en faire l'un des centres d'expertise industrielle pour le groupe Rivulis.

Thierry HALLER, General Manager Europe & Africa, Rivulis Irrigation

RECYCLAGE DES PLASTIQUES

Le dispositif **ORPLAST – Objectif Recyclage PLASTiques « Régénération »** a permis d'accompagner le développement de la filière du recyclage des plastiques grâce au maintien et au renforcement des capacités industrielles de recyclage.

Chiffres clés



4

lauréats

1,1 M€

d'investissements

350 000 €

d'aides



© Rivulis

RÉDUCTION OU SUPPRESSION DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Ce dispositif visait à accompagner les porteurs de projets de tous les secteurs d'activités, notamment au regard des objectifs ambitieux que s'est fixé la France dans le cadre de la loi AGEC (Anti-Gaspillage Economie Circulaire) :

- atteindre la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040 ; de plus en plus de secteurs d'activités sont d'ailleurs progressivement soumis à des obligations réglementaires dès 2022 ;
- développer le réemploi des emballages.

Projets concernés :

- Les projets de réduction de l'emballage/ contenant en plastique à usage unique (par allègement en poids ou en volume, par suppression totale ou partielle de l'emballage).
- Les projets de substitution de l'emballage en plastique à usage unique par un autre matériau recyclable, à usage unique ou réemployable.
- Les projets de réemploi d'emballages ou de contenants.

Focus sur un projet

La société « Château de Nages », située à Caissargues (30), conditionne et commercialise des fruits. Depuis deux ans, l'entreprise mène une démarche pour remplacer la barquette d'emballage en plastique par une barquette en carton fermée grâce à une étiquette en papier.

L'aide de l'ADEME, dans le cadre du Plan de relance, a permis à la société d'investir dans l'achat d'une ligne spéciale permettant un tel conditionnement. Cette ligne permet d'atténuer le surcoût lié aux emballages en carton par une optimisation du process.

L'entreprise s'est également équipée d'une machine de montage multiformat pour les barquettes en carton, permettant de gagner de la place de stockage, d'optimiser les transports et de réduire les suremballages.

Depuis l'arrivée des deux machines en mai 2022, 600 000 barquettes en carton - matière d'origine naturelle, 100 % recyclable et bénéficiant d'une filière de recyclage opérationnelle en France - ont remplacé l'équivalent de 15 tonnes de barquettes plastiques. A terme, ce sont 35 tonnes de plastiques chaque année qui seront évitées.

Investissement total 323 270 €

Aide ADEME 145 472 €

35t/ an de plastiques évitées

Chiffres clés

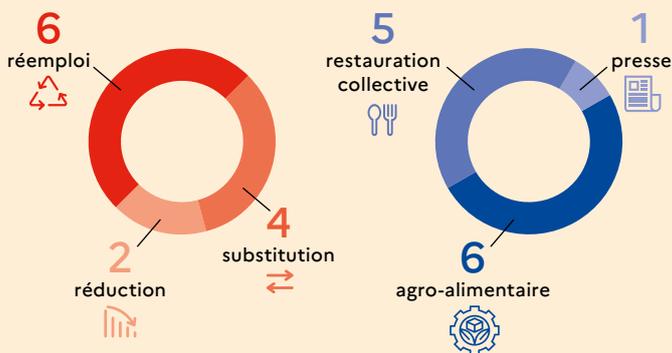
12

projets lauréats



PAR TYPE DE PROJET :

PAR SECTEUR :



5M€

d'investissements

1,8M€

d'aides



Nouvelle ligne de production de barquettes en carton.

© Château de Nages

LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE BAS CARBONE



Projet d'usine de production d'hydrogène vert à Port-La Nouvelle.

Le Plan de relance a permis d'accélérer le développement de la filière hydrogène bas carbone en Occitanie et d'un réseau régional d'acteurs dédié. Cette évolution fait suite à un engouement déjà pressenti dès 2019 sur la thématique « Mobilité Hydrogène » avec notamment le projet HYPOR en cours de déploiement à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE SUR NOS TERRITOIRES



Focus sur un lauréat

Hyvoo, un projet de 58 M€ porté par Hyd'Occ, société associant QAir et l'AREC, a bénéficié de 11,4 M€ d'aides, dont 2,25 M€ de crédits du préfet de la région Occitanie (issus du Plan de relance), via l'appel à projet « Ecosystèmes territoriaux hydrogène » opéré par l'ADEME et grâce à un financement de la Région à hauteur de 3,4 M€.

Le port de Port-la-Nouvelle accueillera ainsi prochainement un électrolyseur alimenté par une source d'électricité renouvelable photovoltaïque, permettant la production d'hydrogène vert. Cet hydrogène sera utilisé à l'échelle régionale.

De nombreux usages de l'hydrogène vert sont d'ores et déjà confirmés dans le cadre du développement de l'écosystème Hyvoo :

- Des usages portuaires, notamment pour l'alimentation de la Drague Hydromer, sous maîtrise d'ouvrage de la Région Occitanie, pour l'entretien du port ou l'alimentation de groupes électrogènes
- Des usages en matière de mobilité, notamment pour l'avitaillement de stations de distribution qui alimenteront des poids lourds et remorques réfrigérées ainsi que des véhicules utilitaires légers.

La mise en service de la production d'hydrogène vert à Port-la-Nouvelle est prévue pour fin 2023-mi 2024.



Dans le sillon de l'ambition régionale de décarboner le littoral, relayée par l'ADEME dans le cadre du Plan de relance, notre jeune société Hyd'Occ, créée en juillet 2020 avec l'AREC, a su se positionner en pionnière. Nous avons défini les besoins en hydrogène vert d'acteurs locaux et envisagé une logistique nouvelle autour de cette future usine de production d'hydrogène vert de grande capacité à Port-La Nouvelle.

Stéphane ARNOUX,
Directeur Général de Hyd'Occ



SOUTIEN AUX INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

5 projets dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir et 2 dans le cadre du concours I-Nov ont bénéficié d'un soutien financier via l'ADEME.

Ces projets contribuent à maintenir la région Occitanie en pointe en matière d'innovations technologiques

- Electrolyse haute température au sein d'une nouvelle unité industrielle (GENVIA),
- Ligne de production pilote de plaques bipolaires ultra légères, compactes et durables en fibres de carbone (HYCCO),
- Système innovant de piles à combustibles modulaires (VITESCO),
- Bus Hycity neufs et autocars rétrofités (SAFRA),
- 3 rames TER en condition d'exploitation réelle en montagne (H2 LiO, Région Occitanie),
- Prototype de groupe froid embarqué (BOSCH),
- Électrification de flammes industrielles via un électrolyseur hybridé à la chaudière gaz (BULANE).

Chiffres clés

7

projets lauréats

84 M€

d'investissements

25 M€

d'aides ADEME

L'ÉCOCONCEPTION

Les démarches d'amélioration de la performance environnementale des produits et services comme les innovations de rupture contribuent à créer une offre permettant de se différencier, plus respectueuse de l'environnement, disponible pour les consommateurs ou les acheteurs. L'ADEME a soutenu dans le cadre du Plan de relance les études et les investissements pour leur mise en œuvre.

Focus sur un lauréat

Duo Industrie (34) est l'un des leaders mondiaux en fabrication de stands d'exposition modulaires et communication visuelle grand format. Leur solution de stands modulaires panoramique h-line a été conçue comme une alternative environnementale aux solutions existantes de stands non réutilisables.

Afin d'approfondir cette démarche, ils ont lancé une étude d'éco-conception qui s'est déroulée en 2 phases. La première est une étude multicritères basée sur l'analyse du cycle de vie pour caractériser les impacts environnementaux. Elle a permis d'identifier 29 pistes d'éco-conception. La deuxième consiste à créer et mettre à disposition un outil restituant la prise en compte de l'éco-conception dans leur configurateur afin de sensibiliser les exposants.

Etudes : 29 600 €

Aide ADEME : 17 700 €



Depuis environ 20 ans, nous sommes persuadés qu'inventer des solutions d'exposition plus écologiques est la clé pour construire le secteur événementiel de demain.

Concrètement, notre secteur doit sortir du modèle des stands traditionnels à usage unique, pour entrer dans une logique de stands modulaires, légers et réutilisables.

Nous avons été accompagnés par l'ADEME dès la phase de réflexion du projet. Les résultats définissent les 2 axes prioritaires pour réduire l'impact environnemental : « matières premières » et « utilisation ».

Cette étude d'éco-conception basée sur l'Analyse du Cycle de Vie fait suite à une première étude réalisée en 2007 et déjà soutenue par l'ADEME.

Nicolas CRESTIN, Directeur Business Duo

LE DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES PAR LES ENTREPRISES

Il s'agit d'une aide forfaitaire attribuée aux entreprises ayant développé une solution innovante en faveur de la transition écologique, pour participer au financement des phases d'industrialisation et de commercialisation.

Focus sur un lauréat

ELATEC est un constructeur de tracteurs électriques et de machines d'assistances pour l'agriculture, basé à Tournecoupe dans le Gers.

Parmi ces machines, la bineuse électrique de précision « BIPBIP » a été conçue pour désherber l'espace entre les plants et non pas uniquement entre les rangs de plantations.

L'aide financière apportée par l'ADEME a notamment permis l'embauche d'un jeune ingénieur roboticien dont l'une des missions sera d'améliorer les performances de cette bineuse.

Investissement total : 367 000 €

Aide ADEME : 100 000 €



Toutes ces machines 100% électriques permettent de sortir des énergies fossiles.

L'industrialisation et la commercialisation sont, par ailleurs, les axes forts de développement d'ELATEC pour ces prochaines années.

Le soutien de l'ADEME a été essentiel pour doper l'innovation au sein de notre société et ainsi nous permettre de nous positionner sur de nouveaux marchés émergents.

Emmanuel LABRIFFE, concepteur et gérant d'ELATEC

Chiffres clés



16

entreprises
lauréates

5,9M€

d'investissements

1,6M€

d'aides

LES PME ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACCOMPAGNER LES TPE ET PME
DANS LA MISE EN ŒUVRE
D'ÉTUDES ET D'INVESTISSEMENTS
DANS TOUS LES DOMAINES
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Simple et rapide, ce dispositif lancé en 2021 sous forme de guichet a été déployé pour accompagner les entreprises recherchant une solution ou un équipement pour mettre en œuvre leur transition écologique. Il a permis de financer, sur la base d'aides forfaitaires, des études et des investissements.

Plus de 70 actions étaient éligibles : bilan gaz à effet de serre, remplacement de l'éclairage par des leds, production de chaleur et froid renouvelable pour les bâtiments industriels, acquisition d'un vélo cargo électrique pour livraisons, diagnostic emballages, mise en place d'un composteur, démarche d'éco-conception...

Focus sur un projet

L'entreprise **NOTILIA**, basée à Nîmes (30) est spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation de produits professionnels et d'entretien de la maison. Ils ont été accompagnés par l'ADEME pour mener une étude d'éco-conception.

Etude : 7 220 €

Aide ADEME : 5 000 €



Cet accompagnement nous a permis de réfléchir à l'analyse de cycle de vie de nos produits en amont de leur lancement, en impliquant, dès la conception, l'ensemble des fabricants et fournisseurs. Nous réfléchissons aussi à supprimer certains produits plastiques.

Benjamin VINDRY, Directeur Général



Chiffres clés

200
entreprises
accompagnées
2,5M€
d'aides

97%
de nouveaux
bénéficiaires

75%
déclarent un effet
accélérateur
pour leur projet



DES ÉTUDES :

- 40 bilans gaz à effet de serre et démarches sobres en carbone
- 22 diagnostics éco-conception
- 7 accompagnements et certifications pour l'écolabel européen
- 6 accompagnements et certifications pour l'affichage environnemental
- 5 diagnostics emballages et déchets
- 3 accompagnements et certifications pour le label numérique responsable



DES ACTIONS D'INVESTISSEMENT :

- 49 éclairages performants LED intérieur et extérieur
- 44 équipements de froid performants
- 42 compacteurs à cartons/ plastiques et broyeurs à déchets verts
- 28 vélos cargos et véhicules électriques
- 15 concasseurs et contenants « chantiers propres BTP »



© Hostel Diablotin (34)

LE TOURISME DURABLE

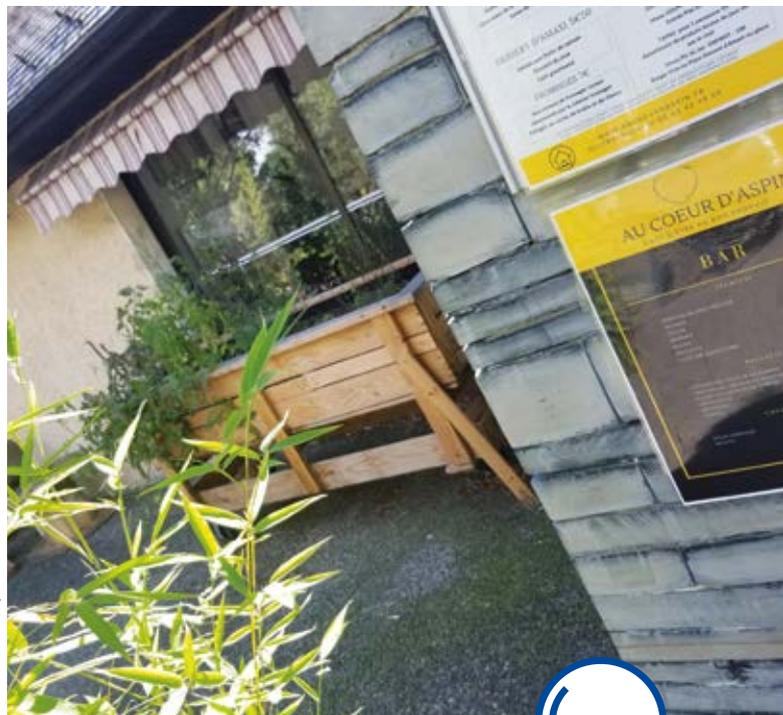
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS RURAUX DU TOURISME DANS LEUR DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'action de l'ADEME en matière de tourisme durable s'est fortement renforcée dans le cadre du Plan de relance lancé en 2021. Cette orientation vers un tourisme plus durable est intégrée aujourd'hui dans le programme « Destination France ».

Le Fonds Tourisme Durable, doté d'un budget de 70 M € (volet 1 et 2) de l'ADEME, a soutenu les projets des restaurateurs et des hébergeurs des communes rurales (diagnostic et plan d'actions). Les aides forfaitaires (de 5 à 200 k€) ont permis d'accompagner les projets de rénovation performante et de production d'énergie renouvelable thermique (chaleur et froid renouvelable), les démarches d'économie circulaire, les projets liés à l'alimentation durable (local, de saison, bas carbone...), l'écoconception, la formation-sensibilisation.

Bilan

En Occitanie, en partenariat avec la Région et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, **8 partenaires du Fonds Tourisme Durable** (CCI, PNR, ADT, UNAT...) ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt début 2021. Au total, 17 contacts opérationnels ont été mobilisés pour accompagner les porteurs de projets. **L'Occitanie, 2^{ème} région de France en nombre de diagnostics réalisés et de dossiers déposés, est fortement mobilisée.**



© Le cœur d'Aspin

Focus sur un projet

Le restaurant « le cœur d'Aspin », basé à 10 minutes de Lourdes (65), a de nouveau ouvert ses portes en 2021 après 10 ans de fermeture. Engagée dans une démarche écoresponsable, la propriétaire des lieux a mis en place un jardin suspendu visible depuis la rue. Il contient des herbes aromatiques, des tomates ou encore du fenouil. L'approvisionnement du restaurant est 100% local, les producteurs ainsi que leur travail sont mis en avant à l'aide de panneaux en bois gravés et d'un film réalisé pour le restaurant. L'établissement a été accompagné par la CCI des Hautes-Pyrénées.

Investissement total : 53 000 €
Aide ADEME : 28 000 €

Chiffres clés

+ de **300**
diagnostics réalisés

+ de **190**
dossiers déposés

162
dossiers lauréats à ce jour



+ de **5 M€**
d'investissements

2,7 M€
d'aides ADEME

Soit une aide
moyenne de
17 000 €

Dans le cadre de « Destination France », le Fonds Tourisme Durable sera prolongé jusqu'en 2024 et un nouvel appel à projet « Nouvelle forme émergente de tourisme » sera bientôt lancé. Deux autres types de projets seront prochainement éligibles à des aides : le premier sur l'empreinte carbone des établissements et des destinations touristiques, le second sur la promotion du vélo tourisme (financement ingénierie, études, aménagements...).



Certains voisins viennent nous demander s'il est possible d'avoir un peu de nos récoltes du jardin qu'ils peuvent apercevoir depuis la rue. Un lien social se crée au travers de notre engagement et on a envie d'en faire encore plus.

Rozenn GUIBERT, gérante

LA GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français. Une partie de ces déchets peut être évitée par des actions de prévention tandis que le reste de ces déchets doit être collecté et traité spécifiquement pour garantir une bonne qualité de traitement. Les réglementations, française et européenne, fixent un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets au 31/12/2023. Pour y répondre, deux catégories de solutions complémentaires cohabitent : la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité.

Sous la forme d'un appel à projets conjoint avec la Région Occitanie, l'ADEME a proposé un accompagnement technique et financier des projets des collectivités. Objectif : renforcer les pratiques de prévention, de gestion de proximité, de tri à la source et de valorisation des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts).

Focus sur un projet

La **Communauté de communes Grand Orb (34)** a retenu deux solutions de gestion des biodéchets, à développer au regard des caractéristiques locales : le compostage collectif (aires de compostage partagé) dans les communes les plus rurales et la collecte des déchets en Point d'Apport Volontaire (PAV) autour des communes les plus urbanisées.

Avec le soutien de l'ADEME et de la Région (2019-2021), la mise en place de 18 sites de compostage partagé prend forme progressivement. Lauréate 2022 de l'appel à projets ADEME/ Région, la collectivité prévoit de développer, en complément, la collecte en PAV pour les habitants de 8 communes ainsi qu'une nouvelle collecte en bacs individuels pour les professionnels basés sur ces mêmes communes.

Investissement total : 153 646 €

Aide ADEME : 43 864 €



Aire de compostage partagé de biodéchets sur le territoire de la Communauté de communes Grand Orb.

Chiffres clés

18 projets lauréats
30 M€ d'investissements
9,1 M€ d'aides



Plus de 30% de nos déchets de cuisine finissent aujourd'hui avec les ordures ménagères. C'est bien dommage de devoir payer très cher pour l'enfouissement de ce type de déchet. Bien sûr, nous n'allons pas collecter les biodéchets partout. Le but n'est pas de faire flamber la facture mais de travailler intelligemment en adaptant les solutions au territoire avec un système mixte : d'une part, des aires de compostage partagé dans les communes excentrées et les zones résidentielles et, d'autre part, des points d'apport volontaire dans les zones avec une plus forte concentration de population sur lesquels nous prévoyons de collecter près de 400 tonnes de biodéchets par an.

Francis BARSSE, Vice-Président de Grand Orb, en charge de la question Déchets

© CC Grand Orb

RÉEMPLOI, REPARATION, RÉUTILISATION, LUTTE CONTRE LES INVENDUS

Afin d'accompagner et d'encourager les démarches d'économie circulaire, l'ADEME Occitanie a soutenu les études et investissements pour le développement du réemploi et de la réutilisation de produits, ainsi que l'offre de réparation.

Chiffres clés



27 projets lauréats
13,9M€ d'investissements
3,7M€ d'aides

Focus sur un projet

Le projet **LEZPRIT REQUIPE** est de créer sur le territoire de Montpellier – Méditerranée - Cévennes une recyclerie spécialisée dans les matériels et équipements sportifs. LEZPRIT REQUIPE propose ainsi de collecter, trier, réparer et redistribuer les équipements sportifs (VTT, paddles, tentes, etc.) non utilisés ou destinés à être jetés. C'est également un travail de sensibilisation au sport Zéro déchet et à l'impact sur la biodiversité des pratiques sportives qui est engagé.

Investissement total : 161 700 €
Aide ADEME : 19 185 €

LA MODERNISATION DES CENTRES DE TRI

Le Plan de relance a également été une opportunité pour accélérer la modernisation de l'outil industriel dédié au tri des déchets (emballages, déchets issus du BTP) et ainsi répondre aux exigences réglementaires.

Chiffres clés



12 projets lauréats

93,4M€ d'investissements

13,3M€ d'aides

Focus sur un projet

Le **syndicat de traitement TRIFYL**, dans le cadre de son projet Horizon 2030, a mené une réflexion globale sur l'évolution de ses 3 outils industriels répartis sur le territoire. Les différents travaux de reconfiguration permettront à Trifyl d'améliorer la valorisation, de répondre aux enjeux réglementaires, d'optimiser les transports et le coût du service, mais également de maintenir les emplois.

Le projet implique donc la modernisation du centre de tri de Labruguière pour permettre de trier l'ensemble des

emballages plastiques ménagers prévus dans l'extension de la consigne de tri. Ce nouvel outil permettra de trier l'ensemble des collectes sélectives du territoire (capacité : 30 000 tonnes/ an).

Le centre de tri de Blaye-les-Mines devient quant à lui un centre de tri des encombrants, avec notamment la production de combustibles solides de récupération.

Investissement total (Labruguière) : 25,5 M€
Aide ADEME : 4,86 M€



Le soutien de l'ADEME a été un élément fondamental du développement du projet puisque le financement est arrivé assez rapidement au démarrage du projet. De plus, le financement était fait de manière conjointe avec la Région Occitanie ce qui nous a permis d'optimiser les démarches administratives.

Kévin BLANCHARD, Coordinateur général



Initié en 2014, Trifyl Horizon 2030 devient réalité pour notre territoire. Au travers de trois chantiers majeurs implantés en synergie sur notre territoire, Trifyl vise le développement d'une industrie de valorisation des déchets et de production d'énergies renouvelables, créatrices d'emplois locaux et pérennes, au service de l'habitant-contribuable. Première concrétisation : le 1^{er} janvier 2023, le centre de tri nouvelle génération de Labruguière triera tous les déchets issus des collectes sélectives, dont les emballages prévus dans l'extension des consignes de tri.

Daniel VIAELLE, Président de Trifyl

LA DÉPOLLUTION ET LA RECONVERSION DES FRICHES

Le Plan de relance a permis de soutenir les projets de reconversion des friches issues d'anciens sites industriels ICPE ou sites miniers nécessitant des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines.



Chiffres clés

4

projets lauréats (1 étude préalable et 3 projets de travaux)

11,34 M€

d'investissements

40

hectares réhabilités

1,32 M€

d'aides

3 projets d'investissements ont été accompagnés en 2022 :

- Parc régional d'activités économiques Humphry Davy : aménagement d'une ancienne friche charbonnière en zone économique, porté par l'Agence régionale de l'aménagement et de la construction, sur la commune de La Grand-Combe (30) ;
- Reconversion du site des établissements Lapujade, porté par Europolia, sur la commune de Toulouse (31) ; aménagement pour une mixité d'usage (habitations, tiers lieux) ;
- Reconversion de l'ancien site de la Méditerranéenne, porté par GGL Aménagement, sur la commune d'Agde (34) ; aménagement d'un pôle touristique, patrimonial et de services publics.

LE DIAGNOSTIC CARBONE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

BILAN ET RECOMMANDATIONS POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU MILIEU AGRICOLE ET CONTRIBUER AU STOCKAGE DES GAZ À EFFET DE SERRE

Le dispositif « bon diagnostic carbone » a eu pour objectif d'inciter les agriculteurs à réaliser une analyse de sol et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), mais également à stocker du carbone, tout en adaptant leur exploitation au changement climatique. Pour cela, l'ADEME a proposé une solution d'accompagnement (via des partenaires locaux) pour la réalisation de diagnostics GES personnalisés, l'identification de recommandations pour de nouvelles pratiques et l'élaboration de plans d'actions associés. Un suivi sur 2 ans est prévu pour mesurer l'évolution du bilan de GES.

Chiffres clés

7

relais (coopératives, chambres d'agriculture, FR CIVAM, structures bio...)



Objectif initial de

524

diagnostics

Fin 2022,

400

diagnostics ont été réalisés



© GGL Aménagement

Reconversion de l'ancien site de la Méditerranéenne, porté par GGL Aménagement, sur la commune d'Agde (34)

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les facteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



ILS L'ONT FAIT

Bilan des dispositifs de l'ADEME Occitanie pour l'accélération de la transition écologique de l'économie

Résumé : Face aux conséquences de la crise sanitaire, l'Etat a lancé en septembre 2020 un Plan de relance articulé autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale.

Dans ce cadre, l'ADEME, opérateur de la transition écologique, s'est vue confier une enveloppe de près de 2 milliards d'euros sur la période 2020-2022.

En Occitanie, l'équipe de l'ADEME s'est fortement mobilisée durant cette période en apportant son expertise, en renforçant ses dispositifs existants et en déployant de nouvelles modalités d'accompagnement des entreprises et des territoires.

A l'heure du bilan, l'ADEME Occitanie a relevé le défi avec succès, en soutenant 488 projets, sur les thématiques suivantes : la décarbonation de l'Industrie, l'hydrogène renouvelable bas carbone, l'économie circulaire et le recyclage des plastiques, les démarches écologiques des TPE-PME, la dépollution pour la reconversion des friches, le diagnostic carbone des exploitations agricoles et le tourisme durable.

En 2022, France 2030 – le plan d'investissement pour préparer la France de demain – a succédé à ce Plan de relance.

www.agirpoulatransition.ademe.fr

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE 100% RAPIDE ET FACILE

L'ADEME a lancé en juin 2020 sa plateforme numérique de conseils et de services. Baptisée AGIR, elle offre un accès rapide à l'ensemble de nos contenus (information contextualisée, événements, recommandations, conseils pratiques, retours d'expériences, études, etc.). Répondant à des exigences de sobriété numérique, elle propose également un service simplifié aux entreprises et aux collectivités pour déposer de manière dématérialisée leurs demandes d'aides et de financements.

ADEME OCCITANIE

Direction régionale

97 rue Saint-Roch - CS 87730
31077 TOULOUSE cedex 4
Tél. : 05 62 24 35 36

Site de Montpellier

Résidence Antalya
119, avenue Jacques Cartier
34 965 Montpellier
Tél. : 04 67 99 89 79

